

journal n°5

Juin 2021

2 Présentation du budget primitif 2021

3-4 Projets, quoi de neuf ?

édito

Un an déjà s'est écoulé depuis le nouveau journal de notre mandature, nous progressons dans nos réflexions et continuons d'avancer sur nos nombreux projets. Nous sommes toujours en situation de crise sanitaire (confinement et couvre feu). Toutes les manifestations d'intérêt communal ont été annulées, reportées. Notre "Bien vivre ensemble" ainsi que la vie du quotidien en sont très impactés.

Pour sortir du tunnel, la vaccination est notre unique chemin pour retrouver une vie "normale", pouvoir sortir, rencontrer ses proches... profiter de la vie. C'est presque un rêve !

Le début d'année 2021 a été marqué par le vote du budget communal. C'est un acte politique fort qui définit notre feuille de route municipale et les moyens financiers disponibles pour son exécution.

Les grandes lignes se concrétiseront par une amélioration de la mobilité du quotidien, en commençant par le pôle enfance, la mise aux normes et la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux, la mise en conformité Défense Extérieure Contre l'Incendie, l'accompagnement du développement de notre Tiers Lieu "Au Local" que beaucoup nous envient, le développement de projets pour notre jeunesse avec la création d'un Conseil Municipal des Jeunes, nos actifs, nos aînés, notre bien vivre ensemble et notre biodiversité.

C'est aussi la création du lotissement des Garennes avec la construction de 22 habitations. La dynamique est en route et nous nous devons de l'accompagner.

Cette ambition repose sur nos ressources financières qui, malheureusement, s'amaigrissent au fil du temps du fait d'un déficit

structurel (les dépenses sont plus importantes que les recettes et notre fond de réserve atteint un niveau critique). Au regard de cette situation, notre responsabilité est d'agir sur les seuls leviers qui sont les nôtres, à savoir la fiscalité directe (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et Non Bâties). C'est pourquoi, et vous le constaterez sur vos feuilles d'imposition, nous avons décidé de les augmenter de façon conséquente et au minima, afin de pouvoir disposer des moyens financiers adéquats.

Nous avons pleinement conscience de l'effort individuel que nous vous demandons et que ce n'est jamais le bon moment.

Vous trouverez dans ce journal toutes les clefs de compréhension de ces différentes décisions par un zoom sur le budget 2021. Nous nous sommes employés à résoudre la difficile équation entre la "baisse des dotations de l'Etat", le "maintien et développement des services" et "notre fiscalité locale directe" : tout cela sans pénaliser les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce journal et de notre charte du "Bien Vivre Ensemble".

Toute l'équipe municipale est à votre disposition dans l'attente de pouvoir organiser des temps de fêtes et de réunions publiques comme auparavant !

Emmanuel Jobin



Présentation du budget primitif 2021

Il est caractérisé par des dépenses de fonctionnement très importantes non programmées (arrêt maladie longue durée de Mme Braud, paiement de l'intégralité de ses congés non consommés 2019 et 2020, indemnité liée à la rupture conventionnelle avec M. Gaillot...) et programmées (création d'un troisième poste d'adjoint, augmentation des indemnités des élus (adjoints et maire) imposée et encadrée par la loi "proximité engagement"), des recettes de subventions décalées dans le temps, le tout combiné à la crise sanitaire qui a généré moins de recette (location de la salle des fêtes proche de 0...) et par conséquent un déficit de fonctionnement qui est venu impacter très fortement la réserve financière de la commune.

La commune entend poursuivre son programme de développement des services auprès de la population :

- Le projet du pôle enfance qui va engendrer des travaux de mobilité, de sécurisation, les aménagements de voirie et de stationnement des accès aux nouveaux bâtiments (rue des Gros Hommes, rue du Stade, rue de Chizé). Il intégrera aussi l'effacement des réseaux (électrique, électronique, éclairage, pluvial) ;

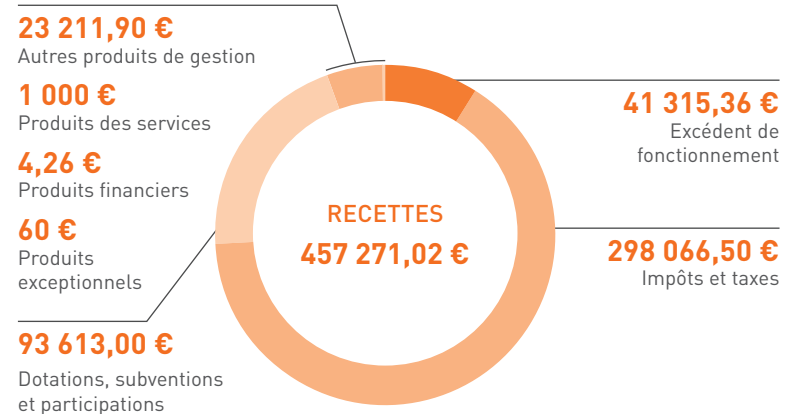
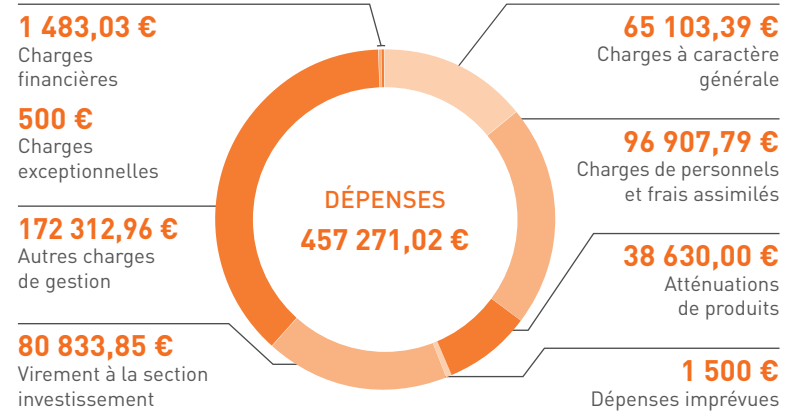
- La mise en conformité DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) sera mise en oeuvre par la création de nouveaux points d'eau incendie et/ou de baches, au Petit et Grand Agère, à La Fondelay, la Gravelle et dans le bourg ;

- La mise en conformité et la rénovation énergétique des bâtiments communaux en répondant à l'appel à projet du Plan de Relance de l'Etat possible jusqu'à fin 2022 (Salle des fêtes, mairie, ancienne école, atelier municipal, locaux) ;

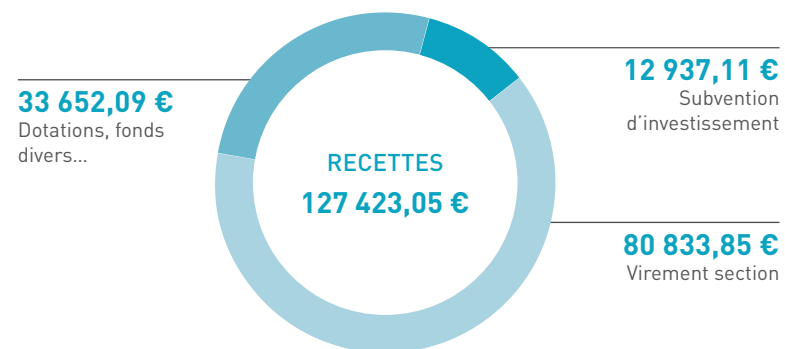
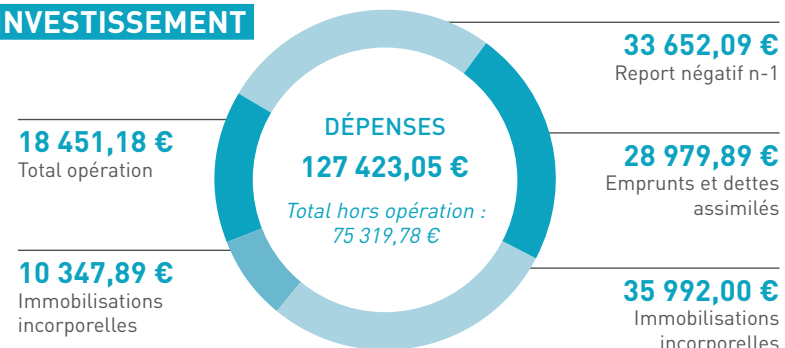
- Le développement de projets à destination de la jeunesse, du bien vivre ensemble et de la biodiversité.

Comme annoncé précédemment, le budget de la commune repose depuis plusieurs années sur un déficit structurel (recettes de fonctionnement stables et dépenses de fonctionnement en augmentation continue, le fond de roulement (la réserve) s'assèche progressivement jusqu'à atteindre un niveau critique à ce jour.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



En effet, la TFPB n'a pas été augmentée depuis 2009 (12.8) et la TFNB depuis 2011 (53.9). La Taxe d'habitation, dont l'ensemble de la population sera exonérée au plus tard au 1^{er} janvier 2023, est maintenant compensée, au 1^{er} janvier 2021, par une dotation de l'Etat correspondant à son niveau de 2018, soit un taux de 6.1. Ce taux est maintenant figé à ce niveau de référence et la commune n'a plus la main sur ce levier depuis l'application de cette réforme gouvernementale.

Lors des différentes commissions des finances, nous avons évalué un besoin

de financement pour répondre à l'équilibre du budget, reconstituer notre fonds de réserve et pouvoir investir dans les années à venir. Après avoir analysé toutes les solutions possibles, nous avons validé avec le Trésorier des Finances Publiques, d'utiliser le seul levier dont la commune dispose et sur lequel elle a autorité, à savoir valoriser les taux d'imposition fonciers qui n'ont pas augmenté depuis plus de 10 ans.

La préparation du budget primitif 2021, voté le 29 mars 2021, a mis en évidence un besoin de recette de 75 833 € en investissement, d'où la

nécessité d'augmenter notre part du taux communal.

Notre objectif est de solliciter et d'obtenir auprès de nos partenaires (Département, Etat, Région, Europe, ...) le niveau le plus élevé de subventions publiques afin que le reste à charge de la commune soit le plus faible sur nos différents projets d'investissement. Pour information, à l'horizon 2025, la commune n'aura plus aucune charge d'emprunt à rembourser. Notre trajectoire est évidemment de contenir notre endettement au regard de nos ressources disponibles.

Projets Quoi de neuf ?

Le challenge Tour du Monde Sud Ouest et la performance du Comité des Fêtes de Ballon



Du 1^{er} au 20 avril 2021, l'équipe constituée par le Comité des Fêtes de ballon composée de 78 participants, a apporté sa contribution au Challenge Tour du Monde, organisé par Sud Ouest au profit de la ligue contre le Cancer.

Cette équipe a ainsi réalisé, en courant ou en marchant, 3 626 km et a généré un don de 312 euros.

Ce défi virtuel avait pour objectif de faire parcourir 40 000 km en 20 jours. Défi brillamment relevé, 116 330 km ayant été totalisés par les 2 652 inscrits.

Sud Ouest a pu remettre le mercredi 21 avril 2021, grâce aux inscriptions et dons, un chèque de 20 091 € au siège girondin de la Ligue contre le Cancer.

Merci au Comité des Fêtes pour cette belle initiative.

Bientôt au Local un espace de COWORKING

Vous êtes intéressé pour travailler dans un espace partagé, convivial, et près de chez vous, l'isolement ne vous convient pas, alors rejoignez notre projet. Venez vous renseigner et nous faire part de vos souhaits.

Au delà de l'épicerie du quotidien, des ateliers, de l'accès aux outils du numérique, c'est maintenant un espace de travail partagé qui va voir le jour ainsi que des services orientés "chez l'habitant"



Retour sur 2020

PACS

03/06/2020 FAURE Thomas et LAFERE Marie-Claire

16/06/2020 LE MIGNOT Giovanna et PICOT Clément

20/06/2020 ADOLE Malorie et GUERIN François

18/09/2020 TARAUD Mélissa et MABILLE Clément

05/12/2020 MARIE Océane et GERMAIN Nicolas

29/12/2020 BOUTIN Alexandra et ROULIN Nicolas

Mariages

22/05/2021 GENEAU Ludovic et PERSYN Françoise

11/01/2020 LANDOUARD Michel Yves Jean et GLORIA Isabelle Jacqueline

29/08/2020 COIRIER Pierre-Antoine René et GOUIN Mélodie Emilie

18/12/2020 FEUILLET Bruno et ROYER Dany

Décès

28/03/2021 LE PAPE Yves Alain

30/03/2021 SODORE Pierrette (épouse ROUHAULT)

19/09/2020 VIGNERON Marguerite Geneviève

31/07/2020 TRAVERTE DIT NERET Didier René Raymond

27/01/2020 DELAGE Pierrette Jeanne Andrée

Naissances

07/03/2021 ORIEUX Maëna

16/03/2021 BRULE Margot

30/04/2021 DELEAU Emile

05/05/2021 ARSLAN Andréa

15/12/2020 GRIMAUD Elya

07/10/2020 FENIOUX Fabio

19/09/2020 LEGUILLON Soanne

15/08/2020 DEJEANS Clémence

01/08/2020 MAUDET Corantin

22/05/2020 ESCRIBANO Marius

09/03/2020 MATHÉ AVOINE Zoé

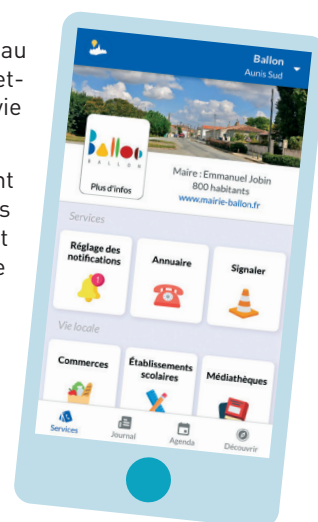
09/01/2020 MÉCHAIN Maxime

Intramuros

Nouveauté dans la commune en 2021 ! Un nouveau service via l'application IntraMuros qui vous permettra d'être informé, d'alerter et de participer à la vie locale.

Les Ballonnais recevront (pour ceux qui le souhaitent après avoir téléchargé l'application) des alertes directement sur leur smartphone. Ils accéderont au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie (manifestations, fêtes, etc.) et aux points d'intérêt touristiques.

Vous pourrez utiliser les services que la mairie mettra à votre disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles (par exemple les horaires, menus cantines, etc.) les commerces et bien d'autres choses encore.



Création du Conseil Municipal des Jeunes

Tu as entre 8 et 16 ans ? le CMJ c'est penser, construire et réaliser tes projets, ou idées au sein de la commune !

En attendant des infos plus précises d'ici la fin de l'été, tous les jeunes intéressés peuvent venir prendre des informations en mairie.



Le Pôle enfance, le chantier avance bien

Le pôle enfance, dont le premier coup de pelle a été donné en fin d'année 2020, commence à prendre forme et réalité.

Les travaux se déroulent dans de bonnes conditions. Le bâtiment, maintenant sorti de terre, est couvert et isolé. La prochaine étape sera le bardage en bois de l'ensemble de la structure. La mise hors d'eau hors d'air est programmée pour l'été prochain. Il sera livré pour l'automne 2021.

Concernant l'accessibilité au Pôle enfance, un essai concluant "grandeur réelle" en bus s'est déroulé rue des Gros Hommes et du Stade, le mercredi 21 avril, avec l'ensemble des partenaires, (Département, Syndicat de la voirie, CdC de l'Aunis Sud, des élus de Ballon et du Sivos ainsi que des agents communaux).

La prochaine étape est maintenant la coordination des différents services pour commencer l'aménagement de ces deux rues et des carrefours.

L'ouverture des différents services du Pôle enfance, RAM (Relais des Assistants Maternels), ACM (Accueil Collectif de Mineurs), Centre de Loisirs et garderie, est prévue au plus tard pour septembre 2022.



mairie-ballon.fr